

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le huit juin deux mille dix-huit.

OBJET :

Tarifs cantine scolaire
Année scolaire
2018/2019

***NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote***

27

***DATE DE
L’AFFICHAGE
à la porte de la
Mairie du compte
rendu de la séance***

15 juin 2018

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / PREVOT / BABIN / ISNARD / FRANCHI / GUITARD / ESTIVALS / ARCHAMBEAU / RIVIERE / MOREL / CHARBEAU / BOURSIER / BACON / MONCOMBLE / JUAN / BOTTON / TISON / SALVY / BESSON / DESCOTE / GENYK / NEVEU / CHARTRAIN

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Madame ADOLPHE représentée par Madame ISNARD
Monsieur WAUTIER représenté par Monsieur BACON
Madame RENOULEAU représentée par Madame PREVOT

ABSENT EXCUSE :

Monsieur TONNAY

ABSENTE NON EXCUSEE :

Madame TOURNEUR

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Marie-Laure BESSON a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Madame ISNARD, Adjoint, rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de la cantine sont révisés tous les ans pour la rentrée scolaire.

En conformité avec les dispositions du décret n° 2006-753 du 29 juin 2006, le Conseil Municipal est invité à entériner les tarifs suivants :

REPAS CANTINE	POUR MEMOIRE TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2017/2018		TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019	
	Sans la fourniture du pain	Avec la fourniture du pain	Sans la fourniture du pain	Avec la fourniture du pain
Maternelle		2,05		2,10
Primaire et accueil périscolaire de Saujon		2,35		2,40
Enseignants et intervenants scolaires		5,45		5,60
Ecoles des communes extérieures	3,20	3,45	3,25	3,55
Hôtes de passage	6,80	7,10	7,00	7,30

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, décide :

➤ D'ENTERINER les tarifs ci-dessus.

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /



Fait et délibéré le 14 juin 2018

Pour copie conforme

Le Maire,

P. FERCHAUD

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017-211704218 - 20180614-CM2018_076-DE

Accusé de Réception Préfecture - Reçu le 15/06/2018